

Écrit par le 11 septembre 2026

Agriculture : les chefs d'exploitation en GAEC peuvent bénéficier d'une aide individuelle



Le gouvernement vient d'adapter les conditions d'éligibilité du fonds de solidarité pour les chefs d'exploitation agricole associés en Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC) : le principe de transparence pour les GAEC s'appliquera dans le cadre de l'application de ce fonds. Ainsi, tous les associés chefs d'exploitation au sein d'un GAEC pourront bénéficier individuellement d'une aide au titre du fonds de solidarité.

Financé par l'État, les Régions et les Collectivités d'outre-mer, le fonds de solidarité vise à offrir une aide aux entreprises particulièrement touchées par le Covid-19, dont peuvent faire partie certains GAEC. Ce fonds s'adresse aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 million d'euros et qui ont fait l'objet d'une mesure de fermeture administrative ou qui ont connu une baisse importante de leur chiffre d'affaires (50 % sur mars 2020 par rapport à la même période de l'exercice 2019).

Ecrit par le 11 septembre 2026

Ce fonds prévoit notamment le versement d'une aide plafonnée à 1 500 € au titre du mois de mars et reconduite pour le mois d'avril. Bien qu'éligibles au fonds de solidarité, les agriculteurs associés en GAEC ne pouvaient déposer leurs demandes d'aides à l'ouverture du service le 31 mars dernier du fait de l'absence de SIRET/SIREN individuel pour chaque exploitant du GAEC. Compte tenu de cette spécificité, un formulaire est désormais disponible en ligne (<https://www.impots.gouv.fr/portail/>) afin de permettre aux chefs d'exploitation associés au sein d'un GAEC de déposer individuellement une demande au titre du fonds de solidarité, avant le 15 juin.

Producteurs de fruits et légumes faites-vous connaître ici !



La Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture de Vaucluse ont lancé une plateforme web qui référence les établissements et services fonctionnant sur le département. Ouverte aux agriculteurs, l'inscription est gratuite et ne nécessite que quelques clics. Consultable par les consommateurs, c'est pour eux un formidable outil de communication pour séduire de nouveaux clients et se faire connaître.

Création de la fiche



Ecrit par le 11 septembre 2026

La création de la fiche du producteur se fait sur ce lien : [ICI](#)

Une fois la demande validée par la CCI, le producteur apparaît sur la carte qui figure sur ce lien : [ICI](#)

Les producteurs sont également invités à rejoindre le réseau 'Bienvenue à la ferme' sur ce lien : [ICI](#)

Diffusion de l'information

Cette plateforme est diffusée sur les sites web et réseaux sociaux de la CCI, notamment auprès du grand public. Une campagne de communication est également prévue sur [France Bleu Vaucluse](#).

Contacts

CCI de Vaucluse, Pôle appui aux entreprises. 04 90 14 10 32 - celluleappui@vaucluse.cci.fr

Chambre d'agriculture de Vaucluse. 06 16 33 40 13 - olivier.gauer@vaucluse.chambagri.fr

Agriculture : « Continuons de nourrir la population »

Ecrit par le 11 septembre 2026



« En cette période de trouble profond lié à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, la Chambre d'agriculture de Vaucluse reste plus que jamais aux côtés de tous les agriculteurs du département, quelle que soit la filière ou le type de difficultés rencontrées », explique Georgia Lambertin, présidente de la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#).

« Elus et collaborateurs, tout le monde est sur le pont, poursuit l'élue consulaire. Chacun s'est organisé pour poursuivre son activité en télétravail, et aussi sur le terrain lorsque c'est nécessaire pour faire les observations et suivis indispensables pour formuler le conseil technique le plus pertinent ou poursuivre les expérimentations, base du conseil de demain. Aucun dossier n'est à l'arrêt et les équipes sont particulièrement mobilisées sur certains dossiers d'actualité comme l'appui aux entreprises en difficulté, l'expertise des sujets traités en réunion avec le Préfet ou les acteurs de la grande distribution, la vente directe sous toutes ses formes pour aider à l'écoulement des produits, mais aussi les dossiers HVE (Haute valeur environnementale), le renouvellement des Certiphyto, les déclarations PAC, les distances de traitement, la campagne d'irrigation qui commence... Tout est bousculé par la crise, mais rien n'est au point mort. Chacun est joignable et répond aux sollicitations. Les réunions se tiennent en visio ou conférences téléphoniques. Bref, l'activité continue, avec de l'organisation, de la débrouillardise et beaucoup de bonne volonté de la part de chacun. »

Création d'une cellule de crise

Afin de répondre aux attentes du monde agricole, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a mis en place une cellule de crise pour apporter un appui personnalisé aux entreprises de la filière en difficulté aujourd'hui et qui pourraient l'être demain. Cette cellule est la porte d'entrée vers tous les organismes et services susceptibles d'apporter de l'aide.



Ecrit par le 11 septembre 2026

« Cette période difficile met aussi en évidence, plus que jamais, notre rôle primordial qui est de nourrir nos concitoyens, rappelle Georgia Lambertin. Présents sur nos exploitations, avec nos salariés que nous remercions, en respectant les précautions nécessaires, en appliquant les gestes barrières pour préserver la santé de tous, nous devons continuer à assurer cette mission, malgré les difficultés, les incertitudes, les angoisses, le stress. La solidarité s'organise vers et dans le monde agricole, avec un fourmillement d'initiatives pour aider un maximum d'entre nous à vendre leur production localement, ou pour faire face aux besoins de main-d'œuvre dans les exploitations... Le monde agricole est lui-même solidaire des soignants, qui sont eux en toute première ligne, avec des dons qui s'organisent ici et là de produits frais, ou de masques de protection... La Chambre y apporte, dans la mesure de ses moyens, sa contribution. Nous croyons profondément qu'en restant unis, solidaires, en travaillant ensemble, nous arriverons à préserver notre outil de travail et à retisser du lien avec nos territoires et nos consommateurs pour en sortir plus forts demain. »

Cellule de crise de la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#) : 06 07 46 25 69. Standard : 06 07 49 18 13